

DÉLÉGATION AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL
SERVICE DES POLITIQUES TERRITORIALES

SCHEMA DE
DEVELOPPEMENT

LOIRE
HORIZON
2015

Réussir
les mutations
économiques



www.loire.fr

CONSEIL GENERAL
LOIRE
EN RHÔNE - ALPES

LOIRE HORIZON 2015

schéma de développement



Confrontée à des enjeux majeurs d'attractivité, de diversification et de renouvellement de son tissu, l'économie ligérienne doit jouer de ses capacités d'adaptation, d'innovation et de coopération. Inscrite à la fois dans la dynamique de la région urbaine de Lyon et dans celle du Massif central, forte de potentiels économiques encore sous exploités (tourisme, services) et de savoir-faire reconnus, elle dispose de tous les atouts pour réussir sa mutation. Conscient que la force d'une économie repose essentiellement sur le dynamisme de ses acteurs, le Conseil général de la Loire entend stimuler la capacité d'innovation du territoire, tant en termes de technologies que de nouvelles activités. Il souhaite aussi conforter la qualité de son accueil économique et développer l'accompagnement offert aux entreprises pour leurs projets de développement.

Sommaire

- 1 Développer des activités et filières innovantes
- 2 Offrir aux entreprises des conditions optimales pour leur activité économique
- 3 Développer les services à la personne
- 4 Faire du tourisme un axe fort du développement économique

Parce que l'innovation et la créativité d'un territoire constituent un formidable potentiel pour son développement, le Conseil général de la Loire poursuit une politique volontariste en faveur des secteurs technologiques, économiques, culturels et artistiques porteurs d'avenir.

Développer des activités
et filières innovantes

1

Objectifs

Initier et promouvoir la filière numérique dans la Loire

Faire de la Loire le creuset du design à l'échelle internationale

Axes d'intervention

Définir les besoins

Faciliter l'intégration des TIC

Positionner et augmenter l'offre d'activités et de services

Mettre en place des structures et un réseau d'experts en R&D

Déterminer les axes d'un positionnement identitaire

Faire du design un critère distinctif

Développer une véritable "culture du design" partagée par tous les Ligériens au quotidien

Démarches et actions

Pour apporter une réponse adaptée à tous les besoins en matière de nouvelles technologies, le Conseil général de la Loire anticipe et accompagne les réseaux d'entreprises dans leur démarche d'appropriation des TIC et d'identification des besoins des acteurs économiques.

D'importants efforts sont actuellement entrepris afin de sensibiliser les Ligériens aux nouvelles technologies, par un accompagnement dans la gestion et l'intégration des nouveaux outils notamment à travers la mise en place d'Espaces Publics Numériques (EPN).

L'offre existante est renforcée. Par ailleurs, grâce au Club des Acteurs du Numérique, la filière sera structurée et valorisée. Dans ce domaine, de nouveaux programmes créateurs d'emplois et de richesses pour le territoire pourront être lancés avec le soutien du Conseil général.

Le Conseil général est partenaire du laboratoire de l'Université Jean Monnet dédié à la recherche dans le domaine du numérique.

Parmi toutes les thématiques du design, la Loire doit déterminer un positionnement spécifique à partir de ses compétences propres et de sa capacité d'innovation.

Composante incontournable de l'identité de la Loire, le design doit devenir un secteur d'innovation et de développement étroitement lié aux autres pôles et filières du territoire. Pour concrétiser cet objectif, le Conseil général de la Loire favorisera l'intégration du design dans les projets d'aménagement des espaces urbains et économiques ainsi que dans les pratiques des entreprises industrielles.



Objectifs

Axes d'intervention

Démarches et actions

Développer les activités industrielles novatrices

Assurer un positionnement remarquable sur l'optique-vision

Ce pôle rassemble des compétences en matière de recherche et développement, de transfert technologique, de formation. Il est organisé en un réseau reconnu au plan national. Depuis l'origine, le Conseil général soutient le développement de l'optique sur Saint-Etienne. Ainsi, il appuie les investissements pour les plates-formes technologiques, l'installation du Pôle sur le site du GIAT et, sur ce même site, d'une antenne de l'Ecole supérieure d'optique (Sup'Optique), rattachée à l'Institut d'Optique Théorique et Appliquée (IOTA). Le CEA étant un des acteurs du Pôle, le partenariat avec celui de Grenoble, MINATEC, sera renforcé.

Restructurer et dynamiser le secteur de la mécanique-biens d'équipements industriels

Le Conseil général est à l'origine de la création d'un pôle d'excellence dans ce secteur qui a pour vocation de développer les marchés, par l'action commerciale, les réseaux et l'accompagnement des entreprises. Il concourt à enrichir les savoir-faire et les compétences par l'innovation, le positionnement sur les technologies clés et la mise en place des ressources humaines adaptées pour renforcer l'attractivité du territoire. L'ambition est de créer un pôle de compétitivité dédié à la création industrielle de haut niveau.

Développer le secteur du bio-médical

Il s'agit, pour le Conseil général, de soutenir les nouvelles activités capables de conforter l'avance technologique du territoire dans ce domaine. Les missions de développement des entreprises et des laboratoires de recherche du secteur de la santé ainsi que la présence internationale du Pôle des technologies médicales contribuent directement au renforcement de l'attractivité du territoire. Le projet de Centre en ingénierie de la santé est de nature à donner encore un nouveau souffle à cette démarche.

Mobiliser et développer les ressources du territoire en faveur de filières industrielles liées à sa spécificité

Valoriser et structurer la filière agroalimentaire

Le Conseil général de la Loire souhaite favoriser l'innovation et la création de réseaux au sein de cette filière pour lui offrir un environnement de services optimisé (traçabilité, logistique...). Savoir-faire reconnu du territoire, la filière agroalimentaire bénéficiera d'une promotion et d'une prospection accrues.

Structurer et développer la filière textile

L'objectif est de créer un véritable Pôle d'excellence soutenu par une formation, une recherche et une industrie actives. Au sein de cette filière, un effort particulier sera fourni afin de valoriser les spécificités territoriales, dont le luxe et la mode.

Accompagner l'innovation dans la filière bois

En favorisant une meilleure connaissance du potentiel d'évolution du secteur, les formations et les métiers de la filière bois doivent être valorisés et soutenus. Le Conseil général participe activement à la promotion de l'innovation et de la qualité dans cette filière.

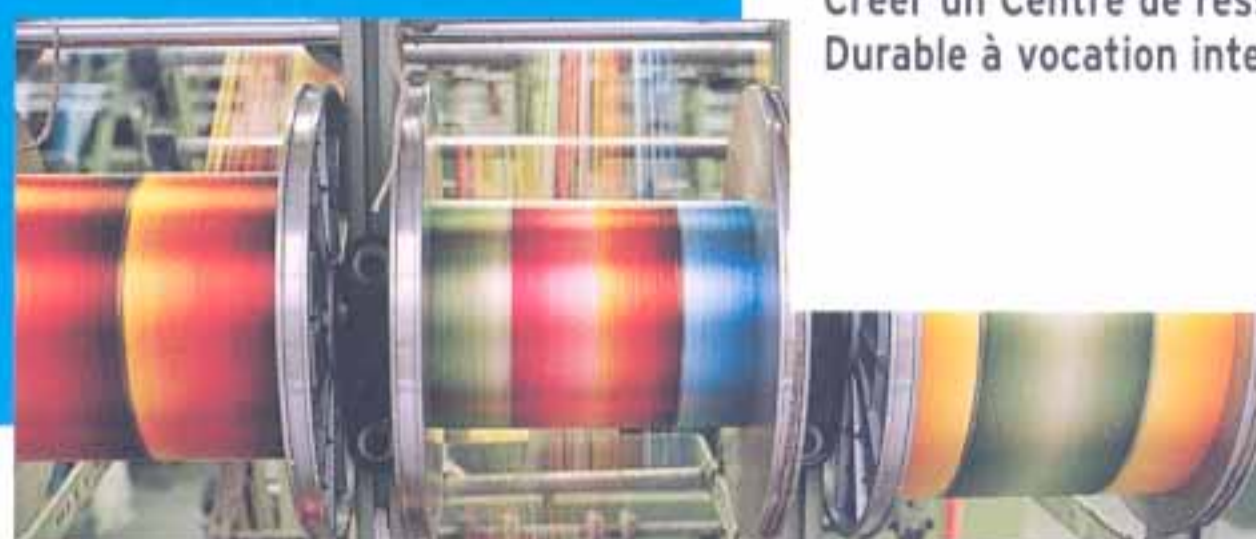
Faire du développement durable un nouvel axe de développement économique

Prendre en compte le Développement Durable dans l'aménagement des zones d'activités économiques

OPERA Parcs préfigure une démarche de certification de la grande zone d'activités d'intérêt national sur Loire Sud. Avec la Charte qualité du Schéma départemental d'accueil économique, cette démarche inaugure un nouveau volet de la politique territoriale en matière d'aménagement des zones d'activités.

Créer un Centre de ressources du Développement Durable à vocation internationale

Ce centre a pour ambition de fédérer les initiatives, de mobiliser, d'informer et de sensibiliser l'ensemble des acteurs économiques autour des enjeux du développement durable et de leur mise en pratique. Membre fondateur de ce Centre, le Conseil général attachera une attention toute particulière au lien "Entreprises et territoires" afin de promouvoir de meilleures pratiques de développement.





Si les savoir-faire et la qualité de la production de l'économie ligérienne s'avèrent reconnus, leur rayonnement reste insuffisant. C'est pourquoi le Conseil général de la Loire souhaite promouvoir le territoire en renforçant sa stratégie de prospection et en offrant aux entreprises comme aux personnes des espaces d'activité et des services optimisés.

Objectifs

Accompagner la mutation industrielle vers des activités d'avenir

Prospecter et accueillir de nouvelles activités

Axes d'intervention

Offrir des espaces d'activité de qualité

Proposer les compétences et les services adaptés aux besoins des entreprises

Accompagner la conquête de nouveaux marchés, nationaux ou internationaux

Inciter les entreprises à intégrer le Développement Durable dans leur stratégie

Développer l'activité tertiaire

Cibler une stratégie de prospection cohérente avec les spécificités de l'économie locale

Promouvoir et renforcer l'excellence du territoire

Démarches et actions

Le Conseil général s'est engagé depuis 1998, aux côtés de l'Etat et de la Région, dans une politique active de résorption des friches industrielles et de requalification de ces espaces avec la création de l'EPORA (Etablissement Public de l'Ouest Rhône-Alpes). Il favorise et labellise, en partenariat avec l'Agence du développement économique de la Loire, la création de zones d'activité de qualité et initie à présent des actions en faveur du renouveau de l'offre immobilière.

En s'appuyant sur les relais économiques locaux, le Conseil général entend sensibiliser les entreprises à la démarche de veille et à la nécessité d'élaborer des projets de développement stratégique. Il souhaite assurer une mise en réseau des systèmes de veille déjà existants afin que les acteurs locaux bénéficient d'une information actualisée et utile pour envisager l'avenir ; et enfin, il accompagne les entreprises dans leur modernisation en soutenant la création de structures d'appui à l'innovation comme le CEEI.

Parce que l'ouverture aux marchés internationaux des entreprises de la Loire est un gage de compétitivité, le Conseil général affirme sa détermination à favoriser le développement des entreprises locales à l'export.

Pour que le développement économique de la Loire n'aille pas à l'encontre de sa qualité de vie, le Conseil général accompagne les initiatives visant à développer les connaissances sur la mise en œuvre du Développement Durable dans les entreprises.

Traditionnellement industrielle, l'économie de la Loire tend à se "tertiariser". Pour encourager le développement de ces nouvelles activités, d'importants efforts sont engagés afin d'offrir une réponse adaptée aux besoins spécifiques de ce secteur (offre immobilière spécifique, accueil des activités tertiaires à forte valeur ajoutée, installations haut et très haut débit...).

Le Plan prospection Loire animé et mis en œuvre par l'Agence du développement économique de la Loire traduit la volonté départementale de promouvoir l'offre territoriale et les atouts du département pour l'accueil de nouvelles entreprises et grands projets internationaux.

Le département de la Loire recèle des personnalités d'envergure, des organismes de formation prestigieux (Ecole des mines, Ecole des Beaux-Arts...) et des sites d'accueil de haut niveau (Opéra Parc, Zone de Bonvert...). Le Conseil général s'emploiera à développer et renforcer leur rayonnement aux niveaux métropolitain, national, voire international.



Objectifs

Axes d'intervention

Démarches et actions

Développer les entreprises correspondant aux besoins des Ligériens

Développer des activités de service et d'équipements pour les personnes à mobilité réduite

Pour faciliter l'intégration et les déplacements des personnes à mobilité réduite, le Conseil général s'appuiera sur la capacité d'innovation du Pôle des technologies médicales.

Diversifier l'industrie agroalimentaire pour une meilleure prise en compte des attentes des consommateurs

Dans le cadre du développement de la filière agro-alimentaire, le Conseil général soutient notamment la création et la promotion de productions répondant à l'évolution des besoins et habitudes alimentaires des consommateurs (filiale bio, viande halal...)

Améliorer l'offre de services aux salariés des espaces d'accueil économique

Il s'agit de permettre aux salariés d'entreprises situées sur des zones d'activités parfois éloignées des centres bourgs et des zones de services, de pouvoir bénéficier sur place de services mutualisés. Une première initiative pourrait porter sur un meilleur accès par les transports collectifs.

Adapter les services aux modes de vie

Développer les services de proximité

Portage de repas, gardes d'enfants, aides ménagères, livraisons à domicile... les services destinés à simplifier la vie de tous les jours doivent être développés et soutenus.

Accompagner une offre d'accueil et de service santé pour tous

Maintenir et développer la qualité de l'accès aux soins

Etablissement au rayonnement européen, l'Institut de Cancérologie de la Loire devrait contribuer activement à cet objectif.



La diversité des personnes, des cultures et des modes de vie participe à la richesse du territoire et doit être préservée. C'est pourquoi le Conseil général souhaite promouvoir le développement de nouveaux services, au bénéfice de tous publics tout en contribuant à l'amélioration des dispositifs existants.

Inaugurée par l'adoption du Schéma départemental du tourisme en 1998, la stratégie de développement touristique dans la Loire a produit ses premiers effets : l'offre s'est progressivement structurée et professionnalisée. Musées, monuments, zones de loisirs, manifestations d'envergure nationale et internationale... la Loire a progressivement gagné en attractivité. Aujourd'hui, le Conseil général souhaite exploiter ce formidable potentiel pour créer une véritable "destination Loire".

Objectifs

Axes d'intervention

Démarches et actions

Valider et conforter la stratégie de positionnement touristique du Département

Relancer le Schéma départemental du tourisme

La stratégie élaborée en 1998 devrait être actualisée en associant l'ensemble des partenaires afin d'aboutir à une stratégie et une dynamique partagées d'offre et d'accueil touristiques adaptés aux nouvelles pratiques de la clientèle.

Structurer l'offre touristique départementale

Favoriser les activités à fort rayonnement

Biennale du Design à Saint-Etienne, Biennale du Textile à Roanne, Festival de Jazz de Rive-de-Gier ou Festival Pierre Boulez, de nombreuses manifestations et activités ont acquis, avec le soutien du Conseil général, une réputation et un rayonnement nationaux voire internationaux. Cette liste non exhaustive ne demande qu'à s'allonger.

Coordonner les acteurs du tourisme

Pour favoriser une meilleure lisibilité et une valorisation efficace de l'offre touristique locale.

Analyser le potentiel économique des sites du département

Les sites touristiques participent à la qualité de la vie et sont créateurs de richesses. Le Conseil général souhaite appuyer les initiatives pour mettre en valeur cette capacité économique.

Soutenir la mise en réseau des opérateurs

La clientèle touristique actuelle demande une information et une orientation souvent au-delà du périmètre d'intervention d'un seul acteur du tourisme. Aussi, le Conseil général souhaite accompagner la mise en œuvre d'outils d'échange rapides et efficaces entre les opérateurs et la mise en place de véritables parcours touristiques Loire.

Créer une "destination Loire"

Conquérir les clientèles extra régionales

Pour exploiter pleinement le potentiel de l'aéroport Saint-Etienne Bouthéon et séduire la clientèle étrangère, il faut proposer des produits touristiques adaptés aux nouvelles cibles. Pour ce faire, des thématiques phares de la Loire doivent être davantage valorisées dans une démarche structurée : nature, gastronomie, sport, tourisme fluvial autour du fleuve Loire... Parallèlement, le Conseil général souhaite développer l'offre en matière de tourisme d'affaire et de tourisme culturel.

Développer la clientèle de proximité

Il s'agit d'élaborer et de proposer des prestations conformes aux attentes de la clientèle locale et régionale.

